

Le français suit l'anglais.

FOR IMMEDIATE RELEASE

JUNE 6, 2008

REDUCE DISCRIMINATION AND THE WAGE GAP: ADOPT PAY EQUITY LEGISLATION!

"NB women expect the Graham government to follow the Charter for Change by adopting pay equity legislation in the public sector and working towards the adoption of a law in the private sector" says Huberte Gautreau, Chair of the NB Coalition for Pay Equity.

Today, the Minister responsible for the status of women, Mary Schryer, released the 2nd progress report on the Wage Gap Action Plan. Yet the report failed to include timelines to fulfill key promises on pay equity as outlined in the government's election platform "*Charter for Change*": "ensuring that the *Pay Equity Act* applies to all parts of the public service" and "bringing together all stakeholders to further address issues raised at recent public hearings with the goal of extending pay equity to the private sector through legislation."

"If the government wants to reduce the wage gap and wage discrimination, it should adopt pay equity legislation as soon as possible," adds Huberte Gautreau.

The Coalition intends to continue its pressure to obtain pay equity legislation in the public and private sectors.

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

LE 6 JUIN 2008

POUR RÉDUIRE LA DISCRIMINATION ET L'ÉCART SALARIAL, IL FAUT UNE LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE!

« Les femmes du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que le gouvernement suive le *Pacte pour le changement* en adoptant une loi sur l'équité salariale pour le secteur public et en travaillant vers l'adoption d'une loi pour le secteur privé » soutient Huberte Gautreau, présidente de la Coalition pour l'équité salariale du N.-B.

Aujourd'hui, la ministre responsable de la condition de la femme, Mary Schryer, a déposé le 2^{ème} rapport sur le Plan d'action sur l'écart salarial. Cependant, le rapport ne comprend pas d'échéancier pour remplir des promesses clés de la plateforme électorale, le *Pacte pour le changement*, concernant l'équité salariale, soit de « faire en sorte que la *Loi sur l'équité salariale* s'applique à tous les secteurs de la fonction publique » et de réunir tous les intervenants afin de répondre aux questions soulevées durant des audiences publiques récentes dans le but de légiférer dans le secteur privé.

« Si le gouvernement veut vraiment réduire l'écart et la discrimination salariale, il doit adopter une loi sur l'équité salariale le plus tôt possible » ajoute Huberte Gautreau.

La Coalition a l'intention de poursuivre ses pressions pour obtenir une loi dans les secteurs public et privé.

- 30 -

Information:

Johanne Perron

Executive Director / Directrice générale

NB Coalition for Pay Equity / Coalition pour l'équité salariale du N.-B.

(506) 878-8396 (c)